

De l'argent il y en a... dans les paradis fiscaux !



Depuis 2008, les scandales en matière d'évasion et de fraude fiscales ne cessent de faire la Une. Le dernier en date, les « Pandora Papers », révèle une fois encore les milliards de dollars planqués dans les paradis fiscaux par les plus favorisés parmi lesquels un certain nombre de dirigeants.

Ce sont les mêmes qui nous répètent qu'il faut nous asseoir sur nos acquis sociaux et sur toutes formes de solidarités. Les mêmes qui nous disent qu'il n'y a plus d'argent et qu'il faut donc nous faire travailler plus longtemps, baisser les pensions de retraites, les allocations chômage, supprimer les emplois, détruire nos services publics et ne surtout pas augmenter nos salaires.

Face à ce scandale, nos dirigeants nous assènent les mêmes réponses : la « moralisation du capitalisme », l'éradication des paradis fiscaux ou encore le renforcement du contrôle fiscal sans toutefois donner à la DGFiP en particulier, les moyens humains, matériels et législatifs de faire le travail nécessaire. Pire ils continuent de supprimer des milliers de postes de « contrôleurs fiscaux ».

Ce nouveau scandale est d'autant plus révoltant que la pauvreté, la précarité, les inégalités ce sont aggravées durant la crise sanitaire. Et cela risque de continuer avec l'inflation qui depuis plusieurs mois s'accélère. En août elle a atteint 1,9 % et la banque de France prévoit une hausse de 2,8 % pour l'année 2021. En un an, les prix des produits de première nécessité (Gaz, électricité, pétrole, produits frais, vêtements...) ont flambé. Le pouvoir d'achat du plus grand nombre s'effondre avec des salaires, des retraites, des allocations chômage qui dans le meilleur des cas ne feront que stagner...

Dans le même temps, les profits des entreprises du CAC 40 explosent pour atteindre 57 milliards d'euros au premier semestre 2021 soit 41 % de plus qu'au premier trimestre 2019. Selon les estimations, plus de 50 milliards d'euros de dividendes pourraient être versés en 2021 soit 10 milliards de plus qu'en 2020.

Face à une telle aggravation des inégalités, il y a urgence à nous mobiliser dans l'unité la plus large possible pour exiger et obtenir un réel partage des richesses qui passera entre autres par l'augmentation des salaires, des pensions, des allocations chômage et des minimas sociaux.

Sommaire

Edito : De l'argent il y en a ... dans les paradis fiscaux !	p. 1
Bilan des CAP Locales sur les recours d'évaluations	p. 2
Le 5 octobre : une belle journée d'action, de manifestation et de grève	p. 3
Journée internationale contre les violences faites aux femmes	p. 4
Encart Assemblée générale annuelle du 19 novembre 2021	

Bilan des CAP Locales sur les recours d'évaluation

Courant septembre se sont tenues les trois Commissions Administratives Paritaires Locales de recours sur les évaluations professionnelles plus couramment connus sous le vocable de notation !

Depuis l'abandon en 2017 des attributions de réductions d'échelons, le chiffre des recours a très nettement chuté. Ainsi il y a quelques années près de 100 collègues contestaient leur évaluation en catégorie B. Cette année ce sont 17 contrôleurs qui ont déposé un recours. Et c'est sur cette CAPL que le nombre est le plus important. A titre de comparaison 6 agent.es C ont déposé un recours à la CAPL n°3 et 6 inspecteurs à la CAPL n° 1.

Même si le nombre de dossiers n'est plus aussi important qu'avant, la procédure globale reste terriblement longue et chronophage. Par ailleurs, le stade du recours hiérarchique première strate de la procédure est éminemment dissuasive.

Il n'y a pour s'en convaincre qu'à examiner les chiffres. Sur les recours hiérarchiques des cadres C 8 ont eu un rejet total de leur requête. On était en droit de penser que ces 8 personnes poursuivraient et saisiraient la CAP Locale. Or il n'en fut rien puisque seuls 6 agent.es ont déposé un recours devant cette instance.

Solidaires Finances Publiques réclame depuis des années l'abandon de ce niveau de recours qui à nos yeux ne sert qu'à dissuader les collègues d'aller au bout de la procédure. Les chiffres CAPL après CAPL nous donnent malheureusement raison.

Pour le bilan des 3 CAPL de recours, il est «globalement positif» même si cette formule célèbre peut prêter à discussion. En effet, un grand nombre de dossiers a vu le CREP (Compte-rendu de l'Entretien Professionnel) modifié en totalité ou en partie, avec cependant une nuance pour la catégorie A. Tous ces résultats prouvent s'il en est besoin, l'utilité des CAP et des élu.es du personnel.

Un premier constat s'impose : un grand nombre de recours émane d'un nombre restreint de services: la palme d'or revenant à 2 évaluateurs qui cumulent à eux deux plus d'un tiers des recours de la CAPL des contrôleurs. Nous retrouvons malheureusement au fil des dossiers les services qui cumulent tout au long de l'année les pires handicaps : problème de personnel, de management...



La défense pugnace et efficace des élu.es de Solidaires Finances Publiques a permis d'obtenir des avancées sur un grand nombre de dossiers, même si au fil des CAP Locales la position de la parité administrative se fait plus rigide.

Nous n'aurons de cesse d'alerter les collègues sur l'évaluation qui prendra au fil des ans de plus en plus d'importance. Le dernier exemple en date étant le durcissement des conditions pour les passages par tableau d'avancement ou désormais l'administration impose l'obtention de 3 croix en très bons pour pouvoir prétendre à la promotion.

CADRES	NOMBRE RECURS	DÉFENDUS PAR SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES	RÉSULTATS
C	6	5	5 accords partiels ou totaux
B	17	8	8 accords partiels ou totaux
A	6	1	1 accord partiel

Le 5 octobre : une belle journée d'action, de manifestation et de grève

Avant de rejoindre la manifestation interprofessionnelle à 14 h, l'inter-syndicale parisienne a organisé une action devant le site de Boucry (18ème) pour informer les usagers de la fermeture du site en juin prochain et pour montrer notre attachement à notre service public de proximité.

Le maire adjoint du 18ème chargé des services publics est venu apporter son soutien et celui de la Mairie. Et nous a proposé un rendez-vous.



Journée internationale contre les violences faites aux femmes



Le 25 novembre, comme chaque année, c'est la journée internationale contre les violences sexistes et sexuelles. Pour lutter contre ces violences nous serons toutes et tous dans la rue le 20 novembre. En 2019 selon le ministère de l'Intérieur 146 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, soit une tous les 2,5 jours (augmentation de 25 % par rapport à 2018). En 2020, 102 féminicides ont été comptabilisés soit une femme morte sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint tous les 3 jours. Le confinement a été un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, puisque enfermées avec leur agresseur. Les interventions de gendarmerie pour violence intrafamiliale ont été très élevées : plus de 400 000, 45 interventions par heure ! Cela devient la première intervention des gendarmes. Début octobre 2021, il y a déjà eu 90 féminicides. Une femme morte tous les 3 jours ! Ces violences sont engendrées par un système historique de domination des femmes par les hommes, le patriarcat, renforcé par le capitalisme. Leurs formes sont diverses : sexisme au quotidien, attouchements, harcèlement sexuel, agressions sexistes et sexuelles, viols, coups, meurtres (féminicides). Elles s'expriment partout : sur le lieu de travail, dans la rue, dans la sphère familiale, amicale, dans les collectifs quels qu'ils soient. Au terme générique de violences conjugales, on associe souvent les violences physiques (coups, jets d'objets), psychologiques (insultes, dévalorisation de l'autre) et sexuelles (viol).

Un quatrième type est méconnu, car parfois considéré comme moins inquiétant : c'est celui des violences économiques et administratives : le nonaccès au compte bancaire, la mainmise du conjoint sur tout un pan administratif de la vie de l'autre. Le moindre achat, la plus petite course, l'acte le plus anodin de la vie quotidienne dépend du bon vouloir du manipulateur. Malheureusement aidé par une dématérialisation massive de l'administratif, ce type de violence empêche les femmes de s'éloigner, de pouvoir reprendre la main sur leur vie.

En 2021 il n'y a plus de ministère pour les droits des femmes, et les seules annonces sont plus de flics pour traiter l'augmentation des procédures mais rien sur la prévention, l'accueil des femmes... La suite du COVID c'est plus de précarité et qui touche en premier lieu les femmes.

Plus largement, les mesures à appliquer sont déjà connues : aucune plainte refusée et sans suite, ce qui veut dire tenir compte de la parole des femmes ; des mesures de protection rapides, ce qui veut dire fin de l'impunité des agresseurs ; des places suffisantes en hébergement d'urgence dans tous les départements ; des fonds pour les associations qui accompagnent les femmes victimes. Comme le dit Macron (qui ne le fait pas !) «Quoi qu'il en coûte».

Contre les violences faites aux femmes, toutes et tous dans la rue le samedi 20 novembre 2021

Bulletin d'adhésion 2021

Solidaires Finances Publiques Paris

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière : Anne BOUTET, Local Solidaires Finances Publiques, 6 rue St Hyacinthe - 75001 Paris

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation → [] Temps partiel %

Informations professionnelles

Service :

Site :

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso :

.....

@

☎

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Je souhaite recevoir des informations par mail OUI NON Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques OUI NON

POUR S'INFORMER...

Le site internet : <http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>

solfip75

@Solfip75